



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Caen, le 23 septembre 2022

## Saisie de 15,6 kg de cocaïne par la brigade des douanes de Cherbourg

Le 17 septembre 2022, dans le cadre de leur mission de lutte contre la fraude, en particulier en matière de produits stupéfiants, les agents de la brigade des douanes de Cherbourg, rattachés à la direction régionale des douanes de Caen, ont procédé au contrôle d'un véhicule, de type poids-lourd, à la gare maritime de Cherbourg et ayant pour destination l'Irlande.

S'inscrivant dans le cadre de l'analyse des flux à destination de l'Irlande, le véhicule a suscité l'attention de la brigade.

La fouille a permis la découverte de treize pains de cocaïne, pour un total de 15,6 kg, recouverts de film plastique sous la couchette située dans la cabine du véhicule.

La cabine, la remorque et le chargement ont été inspectés au moyen des équipes cynophiles anti-stupéfiants et anti-tabac de la direction régionale des douanes de Caen afin de vérifier la présence d'éventuelles marchandises de fraude dissimulées hors de la couchette.

Le conducteur a été mis en retenue douanière avant remise au service régional de police judiciaire de Caen le 18 septembre 2022.

Jugé en comparution immédiate au Tribunal judiciaire de Cherbourg le 22 septembre 2022, le prévenu a sollicité un délai pour préparer sa défense. La prochaine audience est programmée le 27 octobre 2022.

Cette constatation illustre l'engagement de la direction régionale des douanes de Caen dans la protection du territoire, français et européen, et de la population au travers de la lutte contre les produits stupéfiants. Elle fait également écho aux deux saisies de tabac de 9,9 tonnes en février 2022 et 1,8 tonnes en mars 2022.

## **Contact presse:**

Direction régionale des douanes et droits indirects de Caen Pôle Action Économique 44 quai Vendeuvre BP3131 14019 CAEN Cedex 2

courriel: pae-caen@douane.finances.gouv.fr